

EDF Pro
TSA 10250
94962 CRETEIL CEDEX 9

VOS REFERENCES CLIENT

N° Client : 1 000 967 455
N° de compte : 3 03 3 005 400 029
Identifiant Internet : CT51ME8DJ1

INFORMATION, CONSEIL, SERVICES

Votre conseiller professionnel au :
0 811 360 114 (prix d'un appel local) de 8h30 à 18h00
Fax : 0 810 721 017

**DEPANNAGE 24H/24, 7J/7**

électricité : 0 972 67 50 59 (appel non surtaxé)

INTERNET

www.edfpro.fr

ASSOCIATION 7 LIEUES
16 RUE PASTEUR
59650 VILLENEUVE D ASCQ

Tarif Bleu

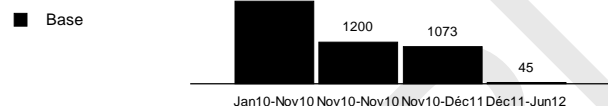
Votre facture n° 28 223 149 860 du 17/10/2012

Titulaire du contrat :
ASSOCIATION 7 LIEUES
Lieu de consommation :
REZ DE CHAUSSEE
16 RUE PASTEUR
59650 VILLENEUVE D ASCQ

Votre prochaine facture vers le 17/12/2012
Votre prochain relevé prévu le 17/12/2012

| | |
|----------------|---------|
| Electricité | 54,13 € |
| Total Hors TVA | 54,13 € |
| TVA | 5,08 € |

Par décision des pouvoirs publics, les Tarifs d'utilisation des réseaux publics d'acheminement d'électricité (TURPE) augmentent à compter du 1er août 2012. Pour en savoir plus, rendez-vous sur edfpro.fr

ÉVOLUTION* DE VOTRE CONSOMMATION EN kWh**Electricité**

* Basée uniquement sur les informations transmises par le distributeur

Total TTC
Prélevé le 02/11/2012

59,21 €

24 heures sur 24, EDF Pro vous conseille pour faciliter vos démarches : ayez le réflexe web, consultez le site www.edfpro.fr et découvrez les offres et services d'EDF Pro.

prélèvement automatique

Conformément à votre contrat et aux conditions particulières de vente de l'offre que vous avez souscrite, le montant de **59,21 €** sera **prélevé le 02/11/2012** sur le compte dont les coordonnées figurent ci-dessous :

| | |
|-----------------------|----------------------|
| Titulaire du compte : | SEPT LIEUX |
| Nom de la banque : | ***** |
| Compte bancaire : | ***** 00054077301 ** |

En cas de modification de référence de ce compte, merci de contacter votre conseiller EDF Pro.

Votre contrat Electricité "Tarif Bleu"

Point de livraison n°01 180 463 036 321 - Compteur électromécanique n° 462

Consommation sur la base d'un index estimé

| | Index début de période | Index fin de période | Consommation (kWh) | Prix Unitaire (€/kWh) | Montant HT (€) |
|--|---------------------------|-------------------------|-----------------------|--------------------------|-------------------|
| Du 18/08/2012 au 17/10/2012 18 kVA | | | | | |
| | Estimé | Estimé | | | |
| Base | 82600 | 82743 | 143 | 0,0846 | 12,10 |
| Total de votre consommation d'électricité (dont acheminement 4,66 €) | | | | | 12,10 |

Abonnement *

| | | |
|---|--------------|-------|
| Abonnement Tarif Bleu 18 kVA Base du 18/10/2012 au 17/12/2012 | 17,17 €/mois | 34,34 |
| Total de votre abonnement (dont acheminement 23,26 €) | | 34,34 |

Taxes et Contributions

| | |
|--|------|
| Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité | 1,31 |
| Contribution au Service Public d'Electricité | 1,50 |
| Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité* | 4,88 |

Total Electricité hors TVA

54,13

TVA

| | |
|--|------|
| TVA à 5,5% sur montant total de 39,22 € | 2,16 |
| TVA à 19,6% sur montant total de 14,91 € | 2,92 |

Total TVA

5,08

Calcul des taxes et contributions facturées : CSPE 0,0105 €/kWh -- TCFE 0,0091 €/kWh -- CTA électricité : 21,00% de la part acheminement de l'abonnement -- TVA payée sur les débits : TVA à 5,5% s'applique aux postes de votre facture signalés par * -- TVA à 19,6% s'applique aux autres postes de votre facture sauf mention contraire.

Délai de préavis de résiliation de votre contrat électricité : aucun
Votre tarif électricité est réglementé.

Origine 2011 de l'électricité : 84,7 % nucléaire, 8,3 % renouvelables (dont 4,6 % hydraulique), 2,7 % charbon, 2,7 % gaz, 1,2 % fioul, 0,4 % autres.
Indicateurs d'impact environnemental sur <http://mixenergetique.edf.com>

Conformément aux conditions générales de vente, à défaut de paiement intégral dans le délai prévu pour leur règlement, les sommes dues seront majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base d'un taux annuel de 9,00 % appliqué au montant de la créance TTC. Ces pénalités ne peuvent être inférieures à un minimum de perception de 30,00 euros.

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux Conditions Générales de Vente ou rendez-vous sur www.edfpro.fr.

En cas de réclamation, vous pouvez contacter EDF Pro au numéro de téléphone « Votre conseiller professionnel » figurant en haut à gauche de votre facture.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site des pouvoirs publics.